

n° 2868 da u 12 à u 18 di dicembre di u 2024

ARRITTI

SETTIMANALE NAZIONALISTU CORSU

58^a annata
Prezzu 1,40 €

C.P. 0427 C 82046

ISSN 1262

Dispensé de timbrage

Routage 205

www.arritti.corsica



Cap'articulu p.3

L'effondrement du régime de Damas en Syrie

Échec des négociations sur la pollution plastique

Sommes-nous condamnés ?

Le 2 décembre 2024 en Corée du Sud, les dernières négociations pour un traité international sur la pollution plastique n'ont pas abouti à un accord entre les différents chefs d'États. En cause : l'influence de quelques pays faisant échouer les négociations. Une situation malheureusement attendue du fait de la forte influence des pays producteurs de pétrole. Da leghje p6-7.



Bonne nouvelle pour la Corse !

Adoption de la proposition de loi CHU à l'Assemblée nationale

p.4-5



L'associi danu forza à e nostre lotte

L'associi fàcenu cresce e nostre lotte. Eccu a sèguita di a nostra rubrica per salutà u so impegnu. Sta settimana, parlemu di l'associu Global Earth Keeper.



Global Earth Keeper

Global Earth Keeper, vale à di *I guardiani mundiali di a terra*, hè un ONG indipendente di tutte stituzioni, putere puliticu o ecunomicu. Hà per scopu di rinforzà e lege internaziunale nant'à a prutezzione di l'animali è di l'ambiente. S'impegna à u livellu internaziunale, in Francia, è in Corsica dinù!

In fatti, hè statu creatu da Laurence Constantin, chì stà in Corsica! Laurence hè cofondatrice in u 1982 di *Global Earth Keeper Collective Society International et France* cù una manata d'amichi militenti antispezzisti, da fà «rispettà è appieca e lege internaziunale nant'à u sviluppu durèvole, a Càrtula mundiale pè a Natura di u 28 d'ottobre 1982, è a Cunvenzione di a Biodiversità biològica di Rio in u 1992».

Global Earth Keeper si rivendicheghja dunque cum'un associu antispezzistu, una dimarchja nata ind'è l'annate 70, per di chì l'omu è l'animalu sò pari. L'antispezzisti bràmanu a liberazione di l'animali, è sò contr'à tutte l'oppressioni chì i marturièghjanu: allevu industriale, zoo, parchi marini, circuli, corridà, caccia, ricerca scientifica, è ben intesa, sò contr'à a consumazione di carne. L'animale hè un èssere sensibile, chì risente u dolore, a paura, a tristezza, è l'omu deve pensà à a so suffrenza è à u so benestà.

L'antispezzisti chjāmanu à a cuscenza è à a rivolta umana per ricuncillia l'omu cù a natura.

Stu raportu cù l'animali indita un raportu cù l'ambiente: scumbattenu contr'à a distruzzioni di l'abitati, a spluttazione di a biodiversità, tuttu ciò chì porta à disturbà l'animali in i so spàzii di vita, da l'insetti à i mammiferi. «*Ùn mi sentu micca u drittu di svià u mo sguardu di a suffrenza animale. Per mè hè sempre stata un evidenza di*

scumbatte a violenza, a discriminazione è a crudeltà fatta contr'à l'animali è contr'à l'ambiente» spieca Laurence Constantin, presidente di Global Earth Keeper France dapoi quasi sett'anni. L'associu s'imprimureghja dinù di a salute di u mare. Urganizeghja spesso operate per pulisce e spiagge, i fiumi, i porti. Lotta contr'à a pesca industriale, spesso à pesca à balena è manifesteghja assai in stu mumentu pè a liberazione di u capitano Paul Watson imprigunatu di manera inghjusta dapoi sei mesi in u Gruenland à u Danemark à a dumanda di u Giappone chì vole a so estradizione. Cum'è skipper, Laurence Constantin hà navigatu nant'à quasi tutti i mari di a pianetta.

Global Earth Keeper s'impegna assai dinù pè a salvezza di l'animali minacciati di sparizione, cum'è l'elefanti. L'associu sustene di manera attiva u Parcu naziunale di Waza à u Cameroun, cù u purtivehjacciu Dumènicu Milanini, rispunsèvole è cuordinatore di st'operazione. «*20.000 elefanti sò tumbati ogni annu, a pupulazione era di 3 milioni d'individui in u 1960, hè cascata à 1 milione in u 1970, è à 400.000 oghje. A Caccia illegale si face à livelli industriali cù bande criminale urganizate o gruppi terroristi*» dinuncia l'associu ch'aiuta cusì l'ecoguardi à furmassi è à ottene arme è materiali per luttà contr'à ssi tràffichi contr'à l'elefanti è l'altri animali di u Parcu naziunale (leoni, giraffe..) U scopu hè d'impegnà dinù a pupulazione soprapiazza da ch'ella intrateni, prutege è valorizeghji u parcu naziunale di Waza. GEK li permette un aiutu sociale cù impiechi qualificati. GEK: torna un associu d'andatura nobile chì face prò in Corsica è sporta una bella imàgine di a nostr'isula in u mondu! ■

Accapu di a reddazione

Arritti Corsi!

ARRITTI vene di francà 58 anni... da quì à dui anni, amichi lettori, u vostru settimanale averà 60 anni! L'età d'una lotta di già parecchie generazioni di Corsi. A prima si spenghjè pocu à pocu, quelle chì l'anu seguitatu invèchjanu, e nove generazioni si lèvanu senza avè cunnisciutu strazii, malanni è sperienze acerbe. I più giovani ùn anu campatu chè gioie è vittorie. E disillusioni naturale d'una strada longa chì dumanda sacrifici è anegazioni principianu è ci sfidanu. Averanu, averemu tutti, abbastanza curagiu è forza per resiste à u disingannu? Pochi anu imparatu a parulla residenza... Eppure, a lotta di l'emancipazione d'un pòpulu si scrive in un tempu longu. Ancu di più quand'omu deve scumbatte contr'à un Statu centralistu, uniformisatore, strughjatore d'identità, di lingue, di cultura... un Statu putente, disprezzante, manipolatore, ripressivu. A lotta ùn hè mai compia.

L'8 di dicembre di u 1966 escia u nostru primu nùmaru da a vuluntà di i militenti di l'èpica chì s'eranu accorti di l'inghjustizia à vede sparisce a so lingua, a so cultura, è cù elle tuttu ciò chì face l'anima di u pòpulu. Si sò levati, è quant'ella hè stata longa a strada! I primi passi francati, è digià i primi sacrificii, e prime priggjò, i primi martiri, i primi sbagli dinù, i fiaschi, l'inganni è l'inghjustizie frà noi... Sò stati pèssimi i camini imprestati, è belle longue à vene e prime vittorie! In l'annate sessanta, a Corsica ùn sà più ciò ch'ellu hè u sviluppu, cunvinta ch'ùn si pò fà nunda nant'à sta terra aspra. I giovani corsi si spatrièghjanu. A nostra anima ribella hè affucata, scurdada. Puru certe còllere schiàttanu, pè u trenu, pè a strada d'Aiacciu à Bastia, pè i prublemi agriculi, per di innò à a pulluzione atòmica in l'Argentella, o à e fanghe rosse in Bastia... Quelli ch'anu fattu stùdii, cumpàranu trà quì è culandi, testimugnèghjanu è dinunzianu... Hè cusì chì nasce ARRITTI. Conta u disprezzu di sta capitale luntana chì ci hà abbandunatu è chì sparghjè sviluppu in i lochi i più pèssimi di u Cuntinente, ma chì laca quì i paesi spèngjhesi è i Corsi spatriassi. A vita hè cara, i pochi prudutti isulani ùn ponu rivalizà cù quelli impurtaticci, certi paesi piglianu sempre l'acqua à a fontana, è u lume cù a lucerna...

«ARRITTI era un *mughju*» ci cuntava Mässimu Simeoni, «*èramu i zitelli abandunati di u casale francese. Ùn ci era bisognu d'anàlisi pulitiche di e cause è di i raporti di u giacubbìnissimu francese di a culunizzazione. Uni pochi èranu semplicemente surprisi di vede ch'elle s'aprianu sempre e strade ind'è l'Imperu culuniale persu, ch'ellu si fecia culandi uspidali è scole, invece chè in Corsica ùn si fecia nunda*».

«*Aviamu u bisognu di facci sente. Ci vulia un ghjurnale. Ci simu lanciati*» cuntava torna Mässimu. È cusì, ARRITTI hà ghjuvatu à di, à testimugnà, à dinunzià, à prumove, à prupone. «ARRITTI ghjove à apruntà i spiriti, à porghje argummenti à i nostri militenti da armali, per sparghjè l'edee, fanne a pedagogia, cunvincente di più ghjente»...

58 anni dopu. ARRITTI hè quì, è vi chjama o ghjente à cuntinuà sta lotta. Malgratu l'agressioni, a ripressione, i barbusi, l'affocu. Hè sempre arrittu. Malgratu e manipolazioni, e disillusioni, i sbagli, è e difficoltà di tutte e mamme, ci tocca à firmà arritti ancu noi! Dàteli forza. Cuntinuemu insieme à scrive a stòria di ssu pòpulu è di ssa terra millenaria da ch'ella sbucci libera. Leghjite è fate leghje ARRITTI! ■

Fabiana Giovannini.

Infurmazioni : www.globalearthkeeper.com
Facebook : [GlobalEarthKeeperGroupeFrance](https://www.facebook.com/GlobalEarthKeeperGroupeFrance)



L'effondrement du régime de Damas en Syrie

Les yeux rivés sur la bande de Gaza et le Liban, personne n'a vu venir la spectaculaire victoire éclair des groupes armés qui ont donné l'assaut final contre le régime sanguinaire de Bachar El-Assad. Leur progression jusqu'à Damas a été fulgurante et le dictateur au pouvoir n'a pu que s'enfuir piteusement et précipitamment.

Les vainqueurs de cette guerre éclair sont les groupes djihadistes sunnites que l'on pensait relégués aux oubliettes de l'Histoire depuis l'épisode apocalyptique de l'État islamique. Sans doute eux-mêmes n'imaginaient pas possible un tel succès quand ils ont lancé, depuis leur réduit d'Idlib, leur marche militaire vers le nord et la grande ville d'Alep qui était clairement leur objectif premier. Puis, ayant pris conscience de l'état de faiblesse morale et matérielle de l'armée régulière syrienne, ils ont compris que la route vers le Sud, Hama, Homs puis Damas leur serait facilement ouverte. En quelques jours, et après d'impressionnants succès militaires, ils ont réveillé tout ce que le pays comptait encore de groupes issus de l'opposition massacrée il y a six ans par le régime baasiste, avec l'aide directe de l'Iran, de la Russie et du Hezbollah libanais.

Ce retour en force des sunnites, majoritaires numériquement en Syrie, mais jusque-là marginalisés par le pouvoir tenu d'une main de fer par la dynastie des El-Assad, représente une révolution totale de la carte politique du Moyen Orient. Elle se fait au détriment de l'Iran et de son « axe de résistance » pour qui l'implantation en Syrie à travers son allié alaouite El-Assad était une priorité stratégique majeure, indispensable pour acheminer troupes et armements au Liban et à la frontière avec Israël. Mais Israël et ses alliés ne sont pas davantage rassurés par cette force nouvelle qui professe un islam rigoriste même s'il s'est détaché depuis plusieurs années des affres de l'État islamique. Quant à la Russie, qui a prêté main forte au dictateur pour rétablir son pouvoir il y a huit ans, sa priorité est de garantir la stabilité nécessaire au maintien de ses bases militaires stratégiques sur le littoral syrien en Méditerranée. Ce littoral méditerranéen, et les montagnes de son arrière-pays, sont le territoire alaouite historique, et c'est la seule partie de la Syrie qui n'a pas encore basculé sous le contrôle du nouveau pouvoir. Mais la débandade massive des dignitaires syriens ne laisse aucun doute sur le fait que le nouveau pouvoir contrôlera aussi cette partie du territoire à court terme.

La première raison de cet effondrement soudain du régime syrien est l'efficacité des politiques de sanctions économiques, que l'on sous-estime

souvent, mais qui, telles des termites dans une poutre de bois, minent les structures profondes d'un système même s'il garde une apparence intacte. Faute d'argent, les soldes des militaires avaient été réduites à une misère, et les soldats ont abandonné le combat au moment de l'offensive des partisans du nouveau maître de la Syrie, Abou Mohamed Al-Jalani.

L'autre raison est l'impact des conflits en cours. La Russie, accaparée en Ukraine, et affaiblie elle aussi par le régime de sanctions, n'a pas apporté le même renfort aux El-Assad qu'il y a cinq ans. Le Hezbollah, éreinté par la guerre contre Israël, n'a plus les moyens d'envoyer miliciens et armements pour contrer la rébellion en Syrie, et l'Iran, sans ces alliés jadis déterminants, ne pouvait sauver seul un régime syrien décomposé par la corruption.

Enfin, l'effacement politique, après l'écrasement de l'État islamique dans l'ensemble du Moyen Orient, et notamment en Syrie, de la majorité sunnite de la population, au profit des chiites et de leurs alliés, moins nombreux mais appuyés par l'Iran, représentait un équilibre politique instable par définition.

Cet effondrement de l'influence iranienne en Syrie semble faire les affaires d'Israël, mais la nouvelle direction du pays sera politiquement très proche des Palestiniens et très hostile à l'axe formé par Israël et les USA. D'ailleurs Israël a enclenché une série de raids aériens pour tenter de détruire les arsenaux syriens avant qu'ils ne soient récupérés par les nouveaux maîtres de Damas.

Reste enfin la question kurde, au Nord Est de la Syrie contrôlé par les forces de « l'armée de protection du peuple » (YPG), organisation proche du PKK, ennemi déclaré du président turc Erdogan. Dans la région frontalière de la Turquie, au nord d'Alep, d'ex-jihadistes ont fait allégeance à Erdogan et chassé les Kurdes de leur territoire historique d'Afrin. Ces groupes anti-El-Assad et pro-Turcs qui ont combattu les Kurdes de Syrie aux côtés de l'armée turque, sont une partie des forces qui se sont rangées derrière l'offensive victorieuse contre Damas. L'avenir du Kurdistan syrien, honni par la Turquie qui est l'alliée des nouveaux maîtres de Damas, est une des grandes inquiétudes pour l'avenir immédiat de cette région. ■

Bonne nouvelle pour la Corse !

Adoption de la proposition de loi CHU à l'Assemblée nationale

Ce mardi 3 décembre, la proposition de loi visant à la création d'un centre hospitalier universitaire en Corse portée par le député Paul-André Colombani a été adoptée à l'unanimité en séance, une semaine après son adoption également à l'unanimité en Commission des affaires sociales.

En 2024, trente-deux CHU, CHRU ou CHR sont répartis sur l'ensemble du territoire, seule la Corse en est dépourvue. Pourtant, concernant l'accès au soin, la Corse connaît d'importants handicaps structurels. La Corse est un territoire montagneux, les déplacements y sont longs et fastidieux, et le territoire insulaire se situe à plus de 250 km du premier centre hospitalo-universitaire, accessible par voie aérienne et maritime uniquement. Ensuite, la Corse connaît un contexte social difficile en étant la région la plus pauvre de France et ses habitants vivent plus souvent qu'ailleurs dans la précarité et ont donc des besoins supérieurs en soin. De plus, les besoins augmentent, tout d'abord par un vieillissement de la population, et ensuite par son accroissement. On peut rajouter à cela les fluctuations de la population de l'île lors de la saison touristique, ce qui crée régulièrement des situations de saturation de nos hôpitaux.

Pourtant, la Corse est un désert médical, notamment en ce qui concerne les spécialités médicales et, en 2023, l'île comptait seulement 326 médecins pour 100 000 habitants. L'île reste un territoire relativement inattirant en l'absence de CHU et donc de perspectives de carrières professionnelles pour les médecins. En effet, on le sait, plus de la moitié des médecins s'installent dans le territoire où ils ont effectué leur internat. L'attractivité des carrières en Corse pourrait alors être renforcée par la création d'une unité de formation d'enseignement et de recherche médicale au sein du CHU en partenariat avec l'Université de Corse, par l'installation d'enseignants-chercheurs. En parallèle, l'Université de Corse, qui propose depuis 2004 la première année d'étude de santé, souhaite mettre en place un premier cycle d'études complet. L'ouverture de la seconde année de médecine pour la rentrée 2025 a été soutenue par la ministre Sylvie Retailleau lors de sa



venue à l'Université de Corse le 6 novembre 2023 puis par la ministre de la Santé Catherine Vautrin lors de son déplacement en Corse le 22 avril 2024. L'absence de CHU explique également la sous-dotation en équipement de la Corse, dans un contexte de forte augmentation de la technicité des équipements médicaux. Par exemple, la Corse ne dispose pas de PET Scan, équipement médical permettant de mesurer avec précision l'évolution des tumeurs cancéreuses. Pourtant le cancer est la première cause de mortalité en Corse et chaque année, 1800 nouveaux cas y sont détectés et 840 décès liés à cette maladie y sont recensés. Pour accéder à ces équipements, les Corses sont donc obligés d'aller se soigner ailleurs. Chaque année, 26 000 personnes se déplacent de la Corse vers le continent pour effectuer des soins, et en 2019, le taux de recours aux soins hors-Corse était d'environ 20% en moyenne sur l'ensemble de l'île. D'un point de vue financier, ces déplacements coûtent 30 millions d'euros à l'Assurance maladie chaque année et aggravent le déficit des hôpitaux corses, financés à l'activité. De plus, ces voyages constituent une épreuve pour des malades déjà très affaiblis, et

aboutissent souvent à une renonciation aux soins. Beaucoup de corses ont connu, en tant que malade ou accompagnant, l'épreuve et le coût que représentent ces déplacements, souvent pour des traitements lourds comme des chimiothérapies, malgré l'important travail des associations Inseme et La MarieDo.

Disposer d'un CHU est une demande portée par le Conseil exécutif de Corse depuis de nombreuses années et a fait l'objet de plusieurs délibérations unanimes de l'Assemblée de Corse. Cette revendication avait donné lieu à la création d'un groupe d'études par l'Assemblée de Corse réunissant des médecins, des professeurs et des élus dès juillet 2019 dans le cadre des premières assises de la santé en Corse puis poursuivis lors de la seconde édition en 2022. Ce groupe a pu étudier différentes questions relatives à la création de ce CHU comme et s'est accordé sur la nécessité absolue de créer un CHU en Corse pour que les Corses puissent se soigner chez eux dans les meilleures conditions. Le nouveau centre hospitalier universitaire devrait être mis en place d'ici à 2030, à Ajaccio ou à Bastia. ■ **Pauline Boutet-Santelli.**



Les mots des députés corses en séance publique

– Extraits –

Paul André Colombani, porteur du projet de loi

« C'est une vieille revendication qui vient de loin, portée de longue date par la famille nationaliste en Corse et qui a su trouver un consensus total entre la population, les associations, l'université, les professionnels de santé et les élus de l'île... La création d'un CHU est une œuvre de longue haleine et a besoin de stabilité. C'est pourquoi il nous appartient de graver dans le marbre de la loi une trajectoire à laquelle nous devons tenir sur la durée. Posons un acte fondateur et créons un choc de confiance pour des familles corses qui depuis trop longtemps sont confrontés à l'inégalité de l'accès aux soins. Faisons entrer la Corse dans la modernité en réparant l'injustice historique qui l'en a privé depuis 60 ans ». ■

Michè Castellani

« Le débat que nous menons aujourd'hui interpelle. On peut se demander pourquoi il faudrait une loi pour implanter un CHU là où ailleurs une simple décision administrative suffit, et pourquoi il a fallu des années de batailles pour décider la reconstruction de l'hôpital de Bastia, et pourquoi a-t-il fallu des années de revendications et de répressions pour la réouverture de l'Université, et pourquoi doit-on chaque année ici même plaider pour la revalorisation de la continuité territoriale gelée depuis 2009, et pourquoi faut-il lutter ici à intervalles réguliers pour arracher la prolongation d'un crédit d'impôt qui est indispensable sur le plan économique, et pourquoi est-il impossible d'avancer vers un statut fiscal de développement et plus encore vers les institutions dont la Corse a besoin, qui pourraient améliorer la vie économique, sociale, nous aider à conforter une langue corse qui est mourante, nous aider à lutter contre une spéculation qui est dévastatrice. Et pourquoi les députés de la Corse seraient-ils considérés comme d'éternels quémailleurs alors qu'ils ne font qu'exprimer les requêtes de solutions légitimes et le refus d'une évolution catastrophique pour un peuple dont ils ont ici la responsabilité des intérêts matériels et moraux. Pourquoi les gouvernements successifs refusent-ils de considérer la Corse dans ce qu'elle est, dans sa complétude, sa personnalité et ses intérêts fondamentaux. Pourquoi? Parce que nous nous heurtons à l'immobilisme, au centralisme, à l'indifférence et quelquefois je veux le dire, à l'hostilité d'un certain nombre à l'égard de la Corse et des Corses. Je ne sais pas ce que sera le gouvernement de la France de demain mais ce que je sais c'est que nous devons sortir de ce mode de gestion calamiteux où nous sommes nous députés de Corse, réduits à une représentation velléitaire. Nous devons nous efforcer tous de jouer gagnant-gagnant et je sais que c'est possible ». ■

Umo parè
par François Joseph Negroni

L'idéal démocratique

J'aimerais revenir cette semaine sur la notion de démocratie, qui, ces derniers temps, est mise à mal, tourmentée, et retournée dans tous les sens. L'objectif est de réfléchir à cette notion et à son application la plus proche de l'idéal dans une Corse autonome.

Tout d'abord, en observant l'évolution du monde et le fonctionnement actuel des démocraties occidentales, notamment en France et aux États-Unis, que pouvons-nous en retenir? Par exemple, un milliardaire qui rachète un réseau social utilisé par des dizaines de millions de personnes et modifie l'algorithme de diffusion de l'information pour mettre en avant ses propres publications, souvent empreintes de fake news: est-ce que cela contribue à l'idéal démocratique? Bien que les Américains votent librement et selon leur conscience, peut-on réellement parler d'un processus sain dans un tel contexte? Autre exemple: un président de la République élu avec seulement 20% des voix au premier tour a-t-il une légitimité démocratique suffisante pour appliquer son programme, et seulement son programme? À l'inverse, peut-on demander à une personne élue sur un programme de n'en appliquer qu'une partie ou d'établir des compromis, lorsque la logique budgétaire, sociale ou sociétale de ce programme repose sur une cohérence globale? Tant de questions restent sans réponse, ce qui montre bien que l'idéal démocratique est une utopie absolue. L'objectif final est donc de doter l'État d'institutions capables de s'en approcher. Faut-il changer de paradigme? Très certainement. Mais pour quel type de démocratie?

Certains évoquent la démocratie participative, arguant que le peuple, souverain, doit être au cœur des décisions. Cependant, peut-on réellement consulter le peuple sur des sujets dont la subtilité, la complexité d'analyse et le temps de compréhension nécessitent un investissement citoyen extrême? Sinon, nous risquons d'obtenir une « démocratie du ressenti », guidée par des émotions et des réactions superficielles, où le vote pourrait être influencé par un débat animé par Pascal Praud ou une conviction dictée par Cyril Hanouna.

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que l'information qui nous submerge au quotidien est sélectionnée par des algorithmes. Ces algorithmes déterminent ce que nous lisons chaque jour et façonnent ainsi notre vision du monde. Autrement dit, la fonction de rédacteur en chef de notre savoir est déléguée à un code conçu pour générer du buzz et maximiser le temps d'écran. Collectivement, nous devons rester vigilants et préserver notre esprit critique. En faisant cela, la Corse pourrait véritablement s'approcher de son idéal démocratique. ■



Traité sur la pollution plastique

Échec des négociations : sommes-nous condamnés ?

C'était un évènement qui suscitait beaucoup d'espoirs, mais il n'a pas abouti. Le 2 décembre 2024, les différents pays réunis, avec une coalition de pays ambitieux menés par le Rwanda et la Norvège, demandaient une réduction de 40% de la production de plastique. Ceci est une réponse à la production exponentielle de plastique : entre 2000 et 2019, la production de matières en plastique a doublé, tirée par les emballages (40% de la production aujourd'hui). Elle devrait encore tripler d'ici à 2060, selon une estimation de l'OCDE¹.

Au cœur de cet échec diplomatique, se trouve un facteur déterminant : l'influence des lobbies industriels et des pays producteurs de pétrole. Un petit groupe de pays menés par la Russie, l'Arabie saoudite et l'Iran s'opposent à tout objectif de réduction à la source, pour des intérêts industriels où le plastique reste un produit très lucratif. Obstruction du débat, interventions inutiles pour changer un détail et faire stagner les débats... tous les outils ont été bons pour faire échouer l'accord.

Les lobbies du plastique, alliés des grandes entreprises chimiques et pétrochimiques, exercent une pression forte pour empêcher la mise en place de réglementations strictes, notamment en arguant que le problème « n'est pas le

Le 2 décembre 2024 en Corée du Sud, les dernières négociations pour un traité international sur la pollution plastique n'ont pas abouti à un accord entre les différents chefs d'États. En cause : l'influence de quelques pays faisant échouer les négociations. Une situation malheureusement attendue, l'influence des pays producteurs de pétrole dans cette thématique étant très forte, malgré une volonté mondiale de réduction.

plastique, mais la pollution qu'il génère» (mots du délégué saoudien Al Gwaiz). Les négociateurs prônent donc la solution du recyclage plutôt que la réduction à la source. Cependant, le recyclage n'absorbe que 9% des déchets plastique, un matériau très difficile à recycler.

Focus sur la pollution plastique en Méditerranée

Chaque année, environ 230 000 tonnes de déchets plastiques finissent dans les eaux méditerranéennes. 80% de ces déchets viennent des terres sur lesquelles les déchets sont traités, via les décharges et les poubelles, et atterrissant dans les eaux méditerranéennes via les cours d'eaux et les rivières. Notre région est d'autant plus vulnérable que ses courants marins favorisent l'accumulation

de plastiques dans certaines zones, notamment autour des côtes et des îles comme la Corse. Nos régions méditerranéennes en souffrent d'autant plus que les structures et les moyens financiers alloués à la gestion des déchets sont proportionnellement beaucoup moins importants que les grandes métropoles. Des petites communes côtières se retrouvent avec la gestion de déchets plastiques de l'équivalent de plusieurs fois leur population à l'année parfois. Bien que la prise de conscience autour de la pollution plastique soit plus forte que jamais, les lobbies et les intérêts économiques continuent de peser sur les négociations internationales. Le plastique est un poison à la fois visible et invisible, tuant sur son passage les animaux marins confondant les déchets avec leur nourriture, et la dégradation des déchets en font des minuscules particules se retrouvant dans les réseaux alimentaires animaux et humains. ■

Léa Ferrandi.

1. OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques, dont l'objectif est de promouvoir des politiques publiques qui favorisent la prospérité, l'égalité des chances et le bien-être pour tous. www.oecd.org



*Mare nostrum
Mare rumènzula!*

➔ **94% des déchets**

déversés en Méditerranée
sont des plastiques, soit :

- **230.000 tonnes/an**
- **500 conteneurs/jour**

Dont **13.000 tonnes**
de microplastiques :

- **53% de poussière de pneu**
 - **33% de textiles**
 - **12% de microbilles**
 - **2% de pellets...**

➔ **D'ici 2040 :**
500.000 tonnes/an
pollueront *Mare nostrum*.

➔ **+de 50.000 t/an**
de rejets pourraient être évités
si la norme était améliorée dans les
100 villes les plus polluantes.

Les rejets pourraient aussi
être réduits de
50.000 autres tonnes/an
si les sacs plastiques étaient
interdits à l'échelle mondiale. ■

Source : UICN (Union Internationale pour la
Conservation de la Nature).



François Bustillo, Évêque de Corse

« Une langue est toujours une richesse, jamais un obstacle »

L'appel de Monseigneur François Bustillo, Évêque de Corse, a pesé auprès des jeunes corses. On le sait très investi dans la vie insulaire et soucieux de la jeunesse. À l'approche de la venue du Saint-Père, des inquiétudes auraient pu remettre en cause ce déplacement après les violences intervenues lors des manifestations de colère suite à la décision de la Cour d'appel de Marseille de confirmer l'interdiction de la langue corse au sein de son plus légitime berceau : l'Assemblée de Corse ! Après une telle agression, il faut comprendre cette jeunesse qui se sent dépossédée de sa langue par manque de pratique officielle, qui souvent donc peine à la parler, à la lire, à l'écrire... alors que sa survie repose sur sa volonté de la défendre. Monseigneur Bustillo ne s'est pas contenté d'un appel, il a rencontré les jeunes étudiants et lycéens pour les entendre, ce que malheureusement peu d'institutions savent faire aujourd'hui. À la sortie de ce rendez-vous, alors que parallèlement les jeunes suspendaient leur mouvement de colère, Monseigneur Bustillo a parlé avec le courage, la volonté, et l'apaisement qu'on lui connaît aux micros de nos confrères de la presse insulaire. Voici ce qu'il a dit de la langue corse et de sa démarche auprès de la jeunesse.

« Il est important pour l'Évêque d'écouter, quand il y a des cris de douleur, de souffrance, de violence, c'est qu'il y a des questions qui se posent. Donc il est important d'écouter, et d'écouter jusqu'au bout. Moi je ne suis pas venu ici pour faire la morale aux jeunes, mais je leur ai dit pourquoi ? Qu'est-ce qu'il y a ? Quel rêve ? Et moi je leur ai dit, je vous le dis tout simplement, et ils sont d'accord, ils sont partants, c'est qu'il faut faire rêver le monde. Il faut changer la société, il faut s'engager, il faut se donner pour que le monde soit meilleur et pour que nous soyons heureux dans la vie. C'est le but de la vie. Ils ont les capacités, l'intelligence, la volonté, la créativité. Il est important aussi qu'ils sachent que l'Église va les écouter, et les orienter... Une langue est toujours une richesse. Une langue n'est jamais un obstacle. C'est une richesse. Donc quand on a, on connaît et on parle une langue, c'est une bénédiction.

Moi je viens du Pays Basque, vous le savez, quand on parle basque, quand on a un missel en basque, ce n'est pas un attentat contre d'autres. Après il faut accompagner. Moi ce que je leur ai dit, et ce qu'ils savent déjà, l'important c'est de gérer la question de la passion légitime pour que ce soit pacifique, par la voie du dialogue, et par la voie de la construction. C'est eux qui vont construire la Corse de demain. Donc c'est une belle responsabilité, je les encourage à bâtir une Corse heureuse, pacifique, avec une belle identité culturelle qui va de l'avant... [la disparition d'une langue c'est] un drame, toujours. Le but de la vie n'est pas de faire disparaître une langue. Quand on a une langue, quand on possède une langue, on possède une richesse. Cela fait partie du patrimoine culturel, spirituel, donc c'est une bénédiction. »

À ringraziavi Eminenza ! ■

Cinéma corse

Le Royaume, un succès considérable

Le box-office annonce 400.000 entrées dans les cinémas français pour le film tourné par Julien Colonna et dont l'actrice principale est Ghjuvanna Benedetti. C'est énorme pour un premier long métrage d'un réalisateur jusque-là très peu connu, et pour un film qui ne compte aucune vedette déjà reconnue par le show-biz.

La performance du film *Le Royaume* est vraiment exceptionnelle. Il faut dire d'abord que ce film, son scénario, son jeu d'acteurs et sa réussite technique et esthétique sont excellents. L'histoire est inspirée du vécu même du réalisateur et scénariste, fils de Jean-Jé Colonna, qui fut durant trente ans un patron reconnu du banditisme, en Corse et au-delà.

Élevé loin des affaires paternelles, Julien Colonna a construit sa vie de façon radicalement différente, et son travail acharné et passionné dans le monde du cinéma en a fait un réalisateur qui compte désormais parmi les meilleurs. Mais, même maintenu à distance, il a perçu les échos d'une vie marquée par le banditisme au sein duquel son père a joué tout au long de sa vie un rôle de premier plan. Ce ressenti d'années entières de son enfance, de rencontres et de secrets que l'on partage fatalement, lui a permis de construire une fiction pleine d'authenticité. Il y a introduit un casting d'acteurs corses frappant de réalisme, avec une mention particulière pour la jeune adolescente incarnée par Ghjuvanna Benedetti, autour de qui le scénario est construit, jetée avec son père dans un engrenage



mortel de règlements de comptes. Le rythme est haletant, les personnages parfaitement crédibles, et l'histoire à la fois brutale et émouvante. Le public a plébiscité ce film d'action, dans le genre très populaire du film policier, et la fréquentation très forte des salles de cinéma doit tout au

spectateurs conquis par le produit cinématographique proposé.

Le succès du film *Le Royaume* vient couronner une année 2024 particulièrement réussie pour le cinéma insulaire, année elle-même le résultat de plusieurs décennies de montée en puissance d'une génération nouvelle engagée dans la production cinématographique en Corse.

Les formes sont très diverses. Le style *magagna* d'Eric Fraticelli a trouvé son public avec plusieurs films burlesques bien accueillis par plusieurs centaines de milliers de spectateurs. Thierry de Peretti a gagné une réputation justifiée de metteur en scène et de révélateur de talents. La sortie récente de son long métrage *À son image* a confirmé l'importance de sa filmographie depuis la sortie d'*Une vie violente* il y a dix ans. Et

désormais Julien Colonna a imposé avec brio une belle réalisation d'un cinéma corse qui fait s'impliquer des dizaines de jeunes dans tous les métiers qui lui sont liés, acteurs, monteurs, techniciens... Ce bagage technique et artistique désormais présent sur l'île est devenu un « écosystème » propice au développement d'une filière économique. Certains réalisateurs reconnus aux racines corses fortes comme Pierre Salvadori, Xavier Giannoli, Catherine Corsini, etc. ont depuis privilégié la Corse pour plusieurs de leurs tournages, d'autres les ont suivis, et, l'un dans l'autre, une activité économique nouvelle a pu s'enraciner dans l'île.

L'attractivité de la Corse comme terre de cinéma a été soutenue par la Collectivité de Corse qui figure à tous les génériques de ces films, et de bien d'autres désormais. Avec l'arrivée en haut des box-offices de « films corses », qui sont bien plus que des « films tournés en Corse », la production cinématographique insulaire a franchi un nouveau seuil. Avec en prime la réjouissante satisfaction d'entendre la langue corse résonner dans les salles obscures de toute la France et au-delà, et demain dans les foyers qui visionneront ces films sur les plateformes de streaming. Au total, un bilan très positif! ■

François Alfonsi.

Abbonamentu

ARRITTI

Pigliu un abbonamentu d'un annu à ARRITTI per 55 €

Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'ARRITTI.

Eccu un sustegnu in più di€

Primu abbonamentu

Riabbonamentu

Casata, Nome (nom, prénom) :

Indirizzu (adresse) :

.....

Telèfonu (téléphone) :

Mel :

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
 Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica



Septembre 2020, visite d'Emmanuel Macron en Corse pour fêter la libération de la Corse, et participer à un G7 à Purtichju. Max Simeoni commente dans ARRITTI.

Corse colonisée, vidée ou abandonnée par les siens ?

par Max Simeoni



Hors la diplomatie internationale, pour ce qui est des rapports entre l'Île et l'État, entre la majorité « absolue » des nationalistes et le Président, l'acquis se résume au titre de la Une de Corse

Matin: « la Corse sans les tensions ».

Tant mieux.

Il a cependant été question de tout, « un grand tour des sujets » dit notre quotidien, « sécurité, économie, santé, environnement ». Le Président aurait-il évolué depuis le cérémonial de l'assassinat du préfet Erignac ? De toute façon, il ne pouvait qu'éviter une tension interne perceptible par les six chefs d'États d'Europe du Sud qu'il recevait pour une politique de paix et d'entente en Méditerranée.

La presse souligne ce climat normalisé entre le Président et les natios aux commandes « locales ». Il a déjeuné en tête à tête en préfecture avec les deux présidents l'un après l'autre, Gilles Simeoni et Jean-Guy Talamoni. Tous les sujets ont été abordés sans tabou et les demandes ont été exprimées avec fermeté.

La réponse jupitérienne claque comme un éclair dans un ciel bleu: « l'État a fait ce qu'il devait faire. » Sallie courte à l'occasion du problème des déchets qui « a servi de fil rouge » dit un journaliste de Corse-Matin pour les autres problèmes évoqués. Et il est entendu en conséquence que les élus « locaux » doivent faire ce qui reste à faire et qu'ils n'ont pas fait. L'État sera actif pour tout ce ne va pas: lutte contre les stupéfiants, le crime organisé, la spéculation foncière liée au tourisme, les effets négatifs économiques du Covid 19, l'écologie, l'aménagement du territoire, la santé, le soutien au tourisme « dans la durée »... Il lui reste donc beaucoup à faire. Cet aveu prend la forme d'une promesse qui se veut convaincante.

Cet air de gouvernance subtile nous est fredonné depuis 250 ans de présence française.

95 ans de loi Douanière de 1818 à 1913, enchaîne l'Île à la seule France, la coupe de tous ses rapports que sa situation géopolitique lui permettait en Méditerranée, l'appauvrit et la place en dépendance complète de la France. Le prétexte: via ses côtes trop poreuses, des produits étrangers pourraient faire concurrence aux produits français. Puis avec la perte en 14-18, des milliers de procréateurs, morts et blessés de 20 à 50 ans, sa croissance démographique cassée. En 150 ans, de 1769 Ponte Novu à 1918, l'Île a régressé sur le plan économique et démographique. Elle voit son développement bloqué. Les portes de l'exil sont ouvertes puis grandes ouvertes avec l'encadrement de l'Empire colonial. Un réservoir d'hommes qui se vide: 160.000 habitants en 1960. L'Empire perdu (Accords d'Évian en 1962, l'Algérie indépendante), avec les prémisses de l'Europe, c'est sa terre qui intéresse l'État français. Il la voue à un développement touristique massif et rapide selon un des schémas du rapport de l'Hudson Institut commandité par la Datar, rapport qu'elle voulait secret, schéma non conseillé par les signataires et qui correspond à la noyade de ce qui reste du Peuple Corse pour disposer de sa terre. Un véritable génocide économique et culturel.

Ce plan dévoilé, rejeté par tous les Corses, les autorités de la République n'en font plus mention mais il continue sournoisement. Il suffit de le mesurer par des chiffres. 30% du PIB pour le tourisme, c'est beaucoup, c'est la marque d'un déséquilibre économique. Beaucoup de gens en vivent par le commerce, la baraque de frites, les pizzas, les paillotes, les campings, les plages, les hôtels, les restaurants, les transports (cars, taxis...). Ceux qui s'enrichissent sont invisibles, ce sont les plates formes de Marseille ou du continent qui nous envoient plus de 97% de tout ce que nous consommons pour nous nourrir, nous vêtir ou construire une maison. L'Île est un

marché captif où plus il y a de consommateurs, plus les gros producteurs et leurs financiers gagnent. Le tourisme de masse est pour eux. Les retombées négatives concernent surtout ceux qui vivent sur l'Île. Un développement durable sera réservé si besoin à quelques enclaves, loin des zones d'enfouissement des déchets. Le remplacement de population s'accélère. L'Île a, en gros, doublé sa population en trente à quarante ans par des apports extérieurs essentiellement. Cela a débuté avec les 18.000 Pieds Noirs qu'il a fallu accueillir après leur exode de 1962 via la Somivac au détriment des agriculteurs Corses. « Le soutien dans la durée ? » Non ! maîtriser le développement du tourisme pour améliorer le niveau de vie, réduire la précarité. 60.000 précaires et autant de pré-précaires, soit un tiers de la population, d'origine surtout Corse. Maîtriser la croissance des constructions à valeurs locatives, due au dégrèvement de 30% des charges. C'est la ruée. L'Île vient en tête de toutes les régions de l'hexagone. C'est une prime à la spéculation, à la fraude, à la dérive mafieuse.

La priorité est bien la maîtrise du destin commun. Il n'est pas un fantasme, une nostalgie d'une Corse rurale qui a été vidée. Elle n'est plus. Il reste, de cette Terre, assez d'espace recouvert par le maquis et une poignée d'hommes et de femmes assez enracinés pour en la sauvant laisser à leurs enfants un lieu de vie décente, un exemple d'harmonie, le respect d'une Terre belle facilitant entre eux le respect de ceux qui ont la chance d'y pouvoir vivre. L'urgence est d'obtenir la reconnaissance du Peuple Corse et l'autonomie interne pour avoir la maîtrise possible du destin des deux. Il ne peut pas y avoir de salut de l'un sans l'autre. Le virus de l'électoralisme doit être jugulé. Un parti politique démocratique exemplaire reste à faire au plus tôt, structurant un comportement collectif d'intelligence et de détermination. Nous sommes tous au pied du mur pour sauver notre Peuple et sa Terre. ■



Bucugnà

40 ans de foire de la châtaigne !

Comme nombre de corses et comme tous les ans, l'équipe d'Arritti s'est rendue à Bucugnà pour la fiera di a castagna. Au-delà de la châtaigne et de ses dérivés, farine, châtaignes sèches ou même encore la vente de jeunes plants de châtaigniers en coopération avec la pépinière territoriale de Casteluciu, on y retrouve des artisans, des maisons d'édition et des auteurs venus de toute la Corse. Le tout accompagné par les chants de Felì ou encore de la Scola di cantu fondée par Natale Luciani, leader de *Canta u populu corsu*, disparu tragiquement il y a de ça 21 ans alors qu'il revenait de la foire à laquelle il était très attaché.

La foire de Bucugnà c'est aussi et surtout, en cette période de Festa di a Nazione et à quelques jours de Noël, un moment de convivialité et de communion où des Corses de toutes les générations et de toutes les régions de l'île se retrouvent et partagent un moment ensemble autour d'une chanson, d'un verre et d'une part de gâteau... à la châtaigne bien sûr!

ARRITTI a pu échanger quelques mots sur le sujet avec Alexandre Filippi, président du foyer rural de Bucugnà « U Castagnu ».

L'affluence a-t-elle été bonne cette année pour la foire ?

S'il est pour l'heure difficile de tirer un bilan, ce que je peux vous dire c'est que vendredi a été une très bonne journée avec la venue de 650 élèves avec leurs enseignants et leurs accompagnateurs sans compter les personnes venues pour l'ouverture, samedi a aussi été une bonne journée, dimanche les aléas climatiques ont fait que c'était plutôt aléatoire et on a finalement été surpris par l'affluence ce dimanche, sur l'ensemble on peut estimer qu'on a eu une fréquentation, non pas exceptionnelle, mais très convenable.

Comment a été la récolte de châtaigne cette année ?

C'est une récolte qui est plutôt hétérogène, des endroits avec une très bonne récolte, des quantités très intéressantes et d'autres pratiquement rien.

C'est dû bien évidemment au changement climatique, avec des régions arrosées abondamment et d'autres beaucoup moins, notamment la région de Pianellu, Moïta et cetera, dans la région de Bucugnà on a une bonne récolte, mais la difficulté est que les fruits sont vite pervertis, l'accumulation d'eau crée des moisissures ce qui fait que la transformation de la châtaigne est beaucoup plus difficile, certains castanéiculteurs



nous disaient qu'ils rencontraient, effectivement, beaucoup de difficultés à sécher les châtaignes.

Ce qui signifie que malgré la quantité de la récolte, la qualité ne sera pas forcément au rendez-vous.

Est-ce que selon vous la châtaigne à un rôle à jouer dans la redynamisation de l'intérieur ?

En tous cas, la foire de la châtaigne de Bucugnà n'a été créée que dans ce but et on se bat pour ça depuis maintenant 42 ans, et notamment la réintroduction de la châtaigneraie, la réintroduction de tous les produits castanéicoles, c'est à dire tout ce qui tourne autour de la châtaigne dans le quotidien des Corses,

puisqu'il y a eu dans les années 50 et 60 une très grande déperdition voire un abandon total de la châtaigneraie. Donc on a œuvré à la remise en route de la castanéiculture et de la châtaigneraie elle-même puisque nous vendons sur la foire des plans de châtaigniers qui sont sains et exempts de maladie.

On tente en tout cas de faire œuvre de prospective, c'est-à-dire de voir le plus loin possible et on pense avoir eu une influence, certainement, de la foire de la châtaigne de Bucugnà sont nées les autres foires de la fédération des foires de Corse, on n'est pas pour autant des initiateurs on a nous même pris la suite, par exemple, de la foire des années 70 qui a permis effectivement de relancer la Châtaigneraie et on espère à l'avenir inciter de plus en plus de jeunes agriculteurs à se lancer dans la châtaigneraie. ■

Propos recueillis par Florian Riolacci.



www.arritti.corsica



Qualchi stampa di a Festa di a Nazione



L'8 di dicembre, ghjornu di l'Immaculata Cuncezzione, hè statu sceltu da l'antichi corsi per festighjà a Nazione.

Dapoi, manifestazioni da tutte e mamme, mostre, cunferenze, serate si fàcenu in parechji paesi di l'isula.

L'associu Memoria di u Fium'Orbu hà tenutu cunferenza è unuratu quist'annu una placca cummemurativa in memoria di i pastori massacrati da Marbeuf in u 1774. Sciaccamanemu u travaglione di ss'associu pè u riacquistu di a nostra stòria!

In Conca, dopu à avè posta cum'è tutti l'anni a bandera maiò in muntagna, una grande serata invitava à fà festa cù u gruppu I Voci di a Gravona.

In Aiacciu, à a chjama di l'APC, militenti si sò adunati in giru à a stàtua di Pasquale Paoli spustendu una placca cummemurativa in l'onore di Ghjaseppu è Bartulumeu Masseria, cascati in u 1763 pruvendu a piglià u castellu è a cità d'Aiacciu. Una messa nustrale hè stata detta dopu à a ghjesgia San Petru è San Pàulu. Ringraziamu à tutti l'associ chì s'impègnanu per unurà l'8 di dicembre! À quist'annu chì vene! ■

ARMOISE AJACCIO

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE EN LIQUIDATION
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : RESIDENCE DES ÎLES, IMMEUBLE
LE MONTE CRISTO ENTREE D, 20000 AJACCIO
SIÈGE DE LIQUIDATION : RESIDENCE DES ÎLES,
IMMEUBLE LE MONTE CRISTO ENTREE D, 20000
AJACCIO

894 020 478 RCS AJACCIO

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 2 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Stéphane BONNAFOUX, demeurant Résidence des Îles, Immeuble le Monte Cristo entrée D, 20000 Ajaccio, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Résidence des Îles, Immeuble le Monte Cristo entrée D 20000 Ajaccio. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis.
Le Liquidateur

COMMUNE DE CUTULI E CURTICHJATU

Prescription de l'élaboration
de la révision générale du PLU

Par délibération en date du 04/11/2024, le conseil municipal de Cutuli é Curtichjatu a décidé de prescrire l'élaboration de la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) sur tout le territoire communal.

Cette délibération est consultable en mairie, en préfecture.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé
Dénomination : HQC2B

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : MARINE DE SAN AMBROGGIO, 20260 Lumio.

Objet : - Vente de produits alimentaires corses, - De manière générale, l'exploitation de la marque portant le nom de KALLIST'ORU, - Activité de grossiste en alimentaire - L'achat, la vente, la distribution, l'import-export, le négoce, et la commercialisation de tous produits destinés aux entreprises, - Gestion des stocks, conseils et assistance commerce,ale, ou toutes autres prestations se rapportant à l'activité de négoce.

Durée de la soeété : 99 année(s)

Capital social fixe : 1000 euros

Cession d'actions et agrément : Oui, articles 12 et 13

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales

Ont été nommés : Président Monsieur Pierre-Jean FINIDORI
MARINE DE SAN AMBROGGIO 20260 LUMIO.

Directeur général Madame Manon CECCALDI 9 Quartier
Dolce Paese 20260 Lumio.

La société sera immatnculée au RCS de Bastia.

PS Multiservices

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 50 euros

Siège social Résidence l'aparté Bât A, Route de
Mezzavia, 20090 Ajaccio

Siège de liquidation : Résidence l'aparté, Route de
Mezzavia, 20090 Ajaccio
982 232 316 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 6 décembre 2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Sébastien PEYRONNY demeurant Résidence l'aparté Bât A, Route de Mezzavia, 20090 Ajaccio, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Résidence l'aparté Bât A, Route de Mezzavia, 20090 Ajaccio . C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AJACCIO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. Le Liquidateur

LA TWINS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100 EUROS
SIEGE SOCIAL : POGGIALE, 20114 FIGARI
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Figari du 18 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LA TWINS

Siège : Poggiale, 20114 Figari

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 100 euros

Objet : L'acquisition de participations au sein de toutes sociétés commerciales ou industrielles ainsi que toutes sociétés civiles ; la gestion de ces participations tant au plan administratif que comptable ou financier et à ce titre, toutes opérations relevant de la prestation de services ou de la centrale de trésorerie.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur EL KLIADRI Khalid, demeurant Poggiale, 20114 Figari

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

POUR AVIS. Le Président

AJACCIO LAVERIE AUTOMATIQUE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : AVENUE DU DOCTEUR NOËL
FRANCHINI, RESIDENCE L'OREE DU BOIS,
BATIMENT C, 20090 AJACCIO
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Ajaccio du 29 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : AJACCIO LAVERIE AUTOMATIQUE

Siège : Avenue du Docteur Noël Franchini, Résidence l'Orée du Bois, Bâtiment C, 20090 AJACCIO

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'exploitation de laveries automatiques, la vente de produits et accessoires de nettoyage, la vente par distributeurs, de denrées à la clientèle, la vente de denrées alimentaires et distribution de boissons non alcoolisées, l'exploitation de point de dépôt et de retrait de colis.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Anthony MONTESSINO, demeurant 3 rue San Lazaro, 20000 Ajaccio

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

POUR AVIS. Le Président

SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS
Marie-Micheline Leandri Anne-Marie Leandri
Avocats - 1, Avenue Beverini - 20000 AJACCIO
Tél. : 04 95 23 17 51 - Fax : 04 95 23 17 14
leandri.avocats@orange.fr

VS MOTORS

SARL au capital de 2 500,00 €

Siège social : FACCIATA ROSSA PLAINE DE PERI
20167 PERI - RCS d'Ajaccio 828 007 435

Par assemblée générale extraordinaire du 30/08/2024, il a été décidé d'étendre l'objet social comme suit : achat, vente, réparation et entretien de vélocycles, cyclomoteurs et pièces détachées et accessoires, station de lavage et entretien de tous véhicules, à compter du 30/08/2024.

PHARMACIE COLONNA D'ISTRIA DE CINARCA
SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL A RESPONSABILITE
LIMITEE PHARMACIENS
AU CAPITAL DE 100 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : RESIDENCE ROCADE PADULES,
ROND-POINT ROCADE PADULES
20090 AJACCIO - 848 756 805 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 2 janvier 2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Pascale MIGOZZI à compter du 31 décembre 2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis. La géance

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE : MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF : FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE : MARC BATTISTINI • RÉDACTION : 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE : VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMERIE : AZ DIFFUSION 20600 BASTIA 06 09 10 22 67 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262

Annonces légales : arritti2@wanadoo.fr

L'OFFRE QUI VOIT GRAND

Scannez ce code pour télécharger l'appli **LEROY MERLIN**



CODE PROMO WEB

LM23PROJET



*Cette offre est utilisable pour chaque achat de plus de 3000€ dans votre magasin Leroy Merlin lors de votre passage en caisse et sur www.leroymerlin.fr ou sur l'application Leroy Merlin en saisissant le code communiqué jusqu'au 31/12/2024. Cette offre est personnelle et soumise à l'identification du client. Elle est cumulable avec les remises en euros du programme de fidélité Leroy&moi, non fractionnable et non cumulable avec d'autres promotions, commandes en cours et services, non cumulable avec la remise permanente Leroy&moi pro. Elle n'est pas valable sur la marketplace & les frais de livraison. Les produits bénéficiant de cette offre ne génèrent pas de point fidélité. En cas d'annulation de commande ou de retour d'article, l'offre ne sera ni remboursée, ni recréée.